ST 44. Sociologie et histoire des mécanismes de dépacification du jeu politique

La liste des « homosexuels de la République » : Chronique d'une dépacification outrancière de la vie politique au Cameroun

Nadine Machikou, UPVJ-CURAPP, Université de Yaoundé II

Le 25 décembre 2005, en la cathédrale Notre-Dame des victoires de Yaoundé, une foule de fidèles s'est pressée pour l'une des célébrations annuelles les plus courues. L'Archevêque de Yaoundé, Mgr Victor Tonye Bakot, plante le décor : « avec Noël, c'est la spiritualisation de l'homme qui a commencé. C'est le symbole de la divinisation et de purification de l'homme dans un contexte social martyrisé par l'effondrement des grandes valeurs morales de la famille ». Invitant à ne pas céder à la dictature du pouvoir et de l'argent, il dénonce d'une voie émue les pratiques satanistes auxquelles se livrent « de hauts responsables » notamment l'assassinat des jeunes enfants pour boire leur sang et manger leurs organes, l'inceste, la pédophilie, mais aussi et de manière insistante, l'homosexualité : elle « fait l'objet d'une grande promotion dans le monde, se fondant sur le traité d'Amsterdam de 1997 qui recommande aux Européens de favoriser la diversité dans les pratiques sexuelles. Je dois vous dire que l'homosexualité est un complot contre la famille et le mariage. Ne l'acceptons pas chez nous. C'est des mœurs contre nature… L'homosexualité est une infamie et mérite d'être condamnée »[1]. En particulier, il s'insurgera contre cette « perversion morale » qui permet d'obtenir une nomination ou d'avoir les portes d'une grande école ouverte et qui finira par détruire la jeunesse. Très applaudie[2], cette homélie qui se termine en un vibrant appel à la simplicité de vie et au dépouillement, sera invoquée par ses auteurs comme grande inspiratrice d'une dramatique entreprise de dénonciation des « homosexuels de la République » quelques jours plus tard par une série de listes.

De cette nauséeuse traque source de gains divers et inespérés non seulement pour les journalistes eux-mêmes, mais aussi pour une communauté d'entrepreneurs de morale[3] et des professionnels de la politique, des personnalités sont désignées à la vindicte populaire. Ce feuilleton qui passionne l'opinion publique et qui se soldera par un procès en diffamation et une condamnation, est un formidable révélateur de la complexité d'un espace politique postautoritaire. Croisade « vertueuse » transformée en gigantesque scène de justice populaire où la position élitaire est foulée aux pieds ? Règlement de compte entre prétendants à des positions de pouvoir à la suite de la révélation de l'implication trouble de certains professionnels de la politique (bataillant à coup de dénonciation diverses par médias interposés), manifestation d'une situation d'impouvoir cristallisant les tensions diverses et révélant le potentiel protestataire d'une société largement démobilisée[4] ? Situation équivoque,

---

[1]. Le Catéchisme n°2357 de l'Eglise catholique est alors invoqué les morceaux choisis de cette homélie peuvent être consulté à l'adresse suivante : (http://eucharistiemisericor.free.fr/index.php?page=2812053_backot).

[2]. Elle sera d'ailleurs publiée sous forme de brochure, distribuée et devant le franc succès qu'elle rencontre, vendue à 200 FCFA.

[3]. Des autorités religieuses seront alors accusées de profiter de la situation par une surenchère dans l'appel à un ordre moral, à l'exemple du porte parole du Service œcuménique pour la paix, Dupleix Kuenzob, qui s'est ouvertement réjouit « Il est bon que l'on sache qui est homosexuel, afin que chacun puisse éviter les chemins de la dépravation » (Olinga L., « Cameroun : Sexe, mensonge et politique », *Jeune Afrique,* 12 mars 2006

[4]. Voir Pommerolle M.E., « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime post-autoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale,* 40, mars 2008, pp.73-94.

mais d'une manière générale, mais illustrant l'extrême violence du champ politique que masque une contention de façade. Rendus « présents sur un mode ontologiquement suspendu » pour reprendre les termes de Judith Butler[5], les victimes de cette affaire répondent comme elles peuvent. La fabrique de ce sandale ne peut être comprise en dehors de l'ambiguïté de la situation post-autoritaire : comment passe t-on de l'éthos de l'un marqué par une relative « non-compétition »[6] à une reconnaissance de l'autre comme partenaire du jeu politique ne va pas de soi avec lequel l'on interagit en tout civilité ? La démocratisation récente apporte-t-elle une réforme des manières de faire le métier politique par l'intériorisation de nouvelles contraintes d'élégance, d'acceptation tacite de se conformer à la civilité dans son interaction avec l'autre en renonçant à la violence physique ou symbolique (dont l'une des formes élémentaires est l'insulte[7]) ? L'irruption d'une nouvelle forme d'adversité[8] s'accompagne-t-elle de ce que Norbert Elias décrit comme le fond et la forme de la vertu : « adoucissement de ses mœurs, l'urbanité, la politesse et les connaissances répandues de manière que ces bienséances y soient et tiennent lieu de lois de détail »[9] ? Derrière le procès en homosexualité, se profile un processus de fond, celui de la dureté d'une situation post-autoritaire qui amplifie le poids de la sexualité en tant qu'« occasion permanente de désordre »[10], qui plus est l'homosexualité qui par excellence renvoie dans l'imaginaire collectif aux catégories « pervers, immoral, contre nature, déviant, scandale public »[11]. Donnant lieu à une diversité de prises de position qui au fond, l'affaire des listes rappelle que le discours sur les pratiques sexuelles est en réalité un discours sur le monde, lequel, dans le contexte camerounais, est marqué par les effets d'une gouvernementalité productrice de violence et de domination. Au cœur des listes, se constitue une structure binaire : le couple théorique *expression* (de l'homosexualité par *outing*) et *répression* (homophobe)[12] permettant de suivre les itinéraires spécifiques de la violence et d'écrire le politique à partir d'une faille[13], celle d'une caricaturale homophobie[14] et questionnent la fiction rhétorique d'une « démocratie apaisée », d'une société qui « aime la paix » largement entretenue. Cette violence ordinaire et matricielle, Pierre Janin et Alain Marie la tiennent pour consubstantielle aux sociétés africaines, « sociétés violentes, en permanence animées par des rapports de force sous-jacents aux hiérarchies instituées »[15]. Certes, « tout regard scientifique sur l'homosexualité pose problème » comme le montrait Michael Pollak[16], mais précisément, elle va

---

5. Butler J., *Humain, inhumain. Le travail critique des normes*, Paris, Editions Amsterdam, 2005, p.50.

6. Cette absence de compétition s'accompagne d'une absence ou d'un faible degré de différenciation politique, marquée par le refus de la lutte ouverte et du pluralisme, est caractéristique des régimes autoritaires.

7. Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action,* Paris, Le seuil, 1994.

8. Cette figure de l'adversaire vient remplacer celle du « partisan » au sens de Carl Schmitt (*La notion du politique. Théorie du partisan*, Paris, Seuil, 1988, traduction française).

9. Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

10. Girard R., *La violence et le sacré,* Paris, Grasset, 1972, p.58

11. Crooks R., Baur K., *Psychologie de la sexualité*, Montréal, Éditions Modulo, 2003, p.145.

12. Sur cette structure binaire, voir Fassin E., *L'inversion de la question homosexuelle,,* Paris, Editions Amsterdam, 2005.

13. Mbembe A., « Ecrire l'Afrique à partir d'une faille », *Politique africaine,* 51, 1993, pp.69-97.

14. Ici l'homophobie renvoie à l'ensemble des discours et des pratiques qui contribuent à l'exclusion ou à l'infériorisation des homosexualités, (Fassin E., *op cit.*). Elle est généralisée est aussi d'Etat puisque qu'au Cameroun, les pratiques homosexuelles sont une infraction à la loi passible de lourdes peines : l'article 347 bis du Code pénal stipule que « toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de son sexe » encourt une peine d'emprisonnement de six mois à cinq ans et une amende de 20 000 à 200 000 F CFA » (entre 30 et 305 euros). C'est l'un des 38 Etats africains qui criminalisent les relations gays et lesbiennes.

15. Pierre Janin, Alain Marie, « Violence ordinaires, violences enracinées, violences matricielles », *Politique africaine,* 91, 2003, p.8.

16. Pollak M., « Homosexualité masculine ou le bonheur dans le ghetto ? », in P. Ariès, A. Bejin, *Sexualités occidentales,* Paris, Seuil, 1982, p.56.

être ici un traceur de la dépacification de l'espace politique camerounais. Pour la penser dans sa matérialité, et d'une certaine manière dans sa corporanéité[17], nous nous proposons ici d'en retenir un instant fugace mais implacable à travers la construction et les usages d'un scandale médiatico-politique[18].

I. La fabrique d'un scandale médiatico-politique

Au début de l'année 2006, trois journaux sans envergure se lancent dans une croisade moralisante contre le poids de l'homosexualité dans les mécanismes de sélection et de promotion des classes élitaires en publiant une série sans cesse grossissante de listes. L'outing est amorcé par *La Météo* dans son « Mœurs – Homosexualité au sommet de l'Etat »[19], suivie de *Nouvelle Afrique,* « Voici les pédés de chez nous » et enfin *L'Anecdote* qui dresse un « Top 50 des homosexuels présumés du Cameroun » ou encore « Déviance: la liste complète des homosexuels du Cameroun » vite suivie, devant le franc succès qu'il rencontre, de « La suite de la liste des homosexuels ». En réalité, deux ans auparavant, un autre journal, *Aurore Plus,* avait déjà publié le 21 juillet 2004 un article à intitulé dévoilant la conspiration « Homosexualité : les pédés sont parmi nous ». Il ne cite pas nom mais procède par insinuations : les coupables, « les joueurs d'une certaine équipe de football », « un ancien ministre du gouvernement camerounais », « un haut responsable d'une certaine grande école du pays » ou encore « un député de l'assemblée nationale camerounaise » ; et une pratique infâme, la « promotion canapé », avant de fournir quelques informations tirées d'une recherche sur l'homosexualité au Cameroun, menée par un jeune sociologue, Charles Gueboguo[20]. Les publications de 2006 ont ceci de singulier qu'elles désignent les « infâmes » et ce, en ne retenant que les noms des personnalités connus à un titre ou à un autre[21]. Toutes invoquent de « bonnes sources », et égrainent des noms qu'ils classent en catégorie : Elite politico-administrative, société civile, opérateurs économiques, hommes d'église, acteurs sportifs et culturels. Des listes, des noms, des analyses à l'emporte-pièce, des promesses de fournir « très prochainement » vidéos et témoignages.

---

[17]. Pour en saisir toutes les implications, voir Barber K.(ed.), *Readings in African popular culture,* London, James Currey, 1997.

[18]. Ce travail repose sur un matériau hétéroclite dont les deux grandes sources sont les articles de presse sur la question et des entretiens que nous fait à Yaoundé entre octobre 2008 et juin 2009. Nous avons également travaillé autour de la réception de ces articles en considérant les réactions (près de 1000 commentaires) sur l'un des sites mettant à disposition les journaux camerounais, http://www.cameroon-info.net.

[19].*La Météo,* édition n° 99, 11 janvier 2006.

[20]. Voir http://www.cameroon-info.net/reactions/@,14905,7,homosexualite-les-pedes-sont-parmi-nous.html.

[21]. Constituer des listes de personnes homosexuelles n'est pas une spécificité camerounaise. En septembre 2008, une vague d'arrestation d'homosexuels ougandais a été amorcée. Selon les organisations de défense de droits de l'homme, la police opérait à l'aide d'une liste de 40 « suspects ». Depuis, beaucoup d'entre eux vivent quasiment dans la clandestinité (voir *Nthateng Mhlambiso,* « détentions illégales d'homosexuels ougandais », http://www.mask.org.za/article.php?cat=french&id=1962).

Derrière une logique moralisatrice fallacieuse…

Une lecture cursive verrait dans le scandale des listes une entreprise de moralisation de la vie politique camerounaise bâtie par des agents soucieux de promouvoir un ordre sexuel. Howard Becker a suggéré que l'on nomme que qualifie en ainsi le travail de mobilisation d'agents, « entrepreneurs de morale », pour qu'une pratique sociale donnée soit catégorisée socialement comme déviante. A partir de l'exemple de la consommation de la marijuana, il montre dans une posture interactionniste qu'au départ de la déviance, il y a un travail de qualification opéré par des agents de chair et d'os. Ainsi dira t-il notamment que « les normes sont le produit de l'initiative de certains individus, et nous pouvons considérer ceux qui prennent de telles initiatives comme des entrepreneurs de morale. Deux types d'entrepreneurs de morale retiendront notre attention : ceux qui créent les normes et ceux qui les font appliquer. Le prototype du créateur de normes (…), c'est l'individu qui entreprend une croisade pour la réforme des mœurs. Il se préoccupe du contenu des lois. Celles qui existent ne lui donnent pas satisfaction parce qu'il subsiste telle ou telle forme de mal qui le choque profondément. Il estime que le monde ne peut pas être en ordre tant que les normes n'auront pas été instaurées pour l'amender. Il s'inspire d'une étique intransigeante : ce qu'il découvre lui paraît mauvais sans réserves ni nuances, et tous les moyens lui semblent justifiés pour l'éliminer »[22]. Certes, nos croisés se présentent comme de fervents défenseurs de l'ordre sexuel,

[22]. Becker H., Les outsiders. Etudes de sociologie de la déviance, Paris, Métailié, 1985 (1ère éd. 1963), p.171.

celui qui constitue les individus en les contraignant pour reprendre Michel Foucault[23] ; ils se font prescripteurs des modalités de l'usage vertueux du corps. Cette mission sacrée qu'ils se sont assignés, ils disent l'accomplir avec zèle en faisant œuvre de salut public : « *nous naviguons dans le même sens que l`archevêque de Yaoundé, Mgr Victor Tonyé Bakot, qui, dans son homélie du 25 décembre dernier, a qualifié le phénomène homosexuel d`infamie, de complot contre la famille et le mariage, de mœurs contre-nature que nous ne devons pas l'accepter chez nous* », déclarera François Bikoro Obah, l'un des auteurs du scandale[24]. A côté des autorités religieuses catholiques, ils sont confortés par la position du Grand Iman de Douala, cheikh Ibrahim Mbombo. Lors de la fête du mouton, le 10 janvier 2006, il se dresse contre ce « *complot contre la famille et le mariage. Ne l'acceptons pas chez nous. C'est des mœurs contre nature* ». Ce consensus religieux sert de ressource légitimatrice aux auteurs des listes. Dans un éditorial assez cinglant, Biloa Ayissi, directeur de publication de *Nouvelle Afrique* s'exclamera :

> « *Qu'est-ce donc cette vie privée qui prive l'homme du droit à la reproduction ? Si tous les hommes deviennent des pédérastes, adeptes de la sodomie, privant l'être humain du droit à la reproduction, que deviendrait le monde ?* ».

Qualifiant les pratiques homosexuelles « *d'actes crapuleux pour la décence sociale* », Jean-Pierre Amougou Belinga, directeur de publication du journal l'*Anecdote*, tout aussi sévère, déclare refuser de se faire le complice de la « *déliquescence civique et morale de la jeunesse* » :

> «*De la base au sommet de l'Etat, dans la culture comme dans le sport, dans l'administration comme dans les affaires, même au sein du clergé, l'homosexualité trace sa voie au Cameroun, avec parfois comme acteurs ceux-là dont la fonction commande plutôt de la combattre. Faut-il s'en complaire en restant silencieux face à la valse d'invasions incestueuses qui polluent la société ?* »

Quelques jours plus tard, le 31 janvier 2006, lors d'une conférence de presse très courue, interrogé sur les preuves, il dira simplement que « *des épouses de ces gens nous ont contactés. Ce n'est pas encore le moment d'aller plus loin. C'est aussi une question de stratégie*»[25]. Biloa Ayissi, accusant au passage la France d'avoir célébré les bienfaits de la colonisation, il se fait populiste en s'insurge contre les « intellectuels du ventre » qui n'ont pas levé le petit doigt pour faire barrage au mal. D'un ton ferme, il les qualifie de « *dépotoir des tares occidentales. Il ne faudra pas s'étonner que de hauts responsables de chez nous, comme le maire socialiste de Paris, clament leur homosexualité. La mondialisation et la globalisation ne seraient qu'un simple slogan si elles ne comportaient pas les affaires fessières* ». Du « Top 11 » au « Top 50 », dans un mouvement où l'on peut, diront certains aisément obtenir que des noms soient rajoutés à la liste[26], la population se délecte, friande de rumeurs. De l'ancien président de la République, Amadou Ahidjo, à l'ancien gouverneur de l'Afrique équatoriale française, Louis-Paul Aujoulat (celui par qui le mal est entré dans la nation selon les journalistes), en passant par Yannick Noah (qui « *aurait avoué son homosexualité dans les colonnes d'une revue française* », l'effarante liste déroule sans quartier les noms. Un grand nombre de membres du gouvernement sont également cités. Ce qui frappe, d'un journal à l'autre, c'est le caractère brumeux des informations. Outre la récurrence dans l'usage du conditionnel, la grammaire dénonciatrice est faite de « *selon certaines indiscrétions*

---

[23]. Foucault M., *La volonté de savoir. Tome : Histoire de la sexualité,* Paris, Gallimard, 1976.

[24]. Voir «Cameroun : la presse privée traque les homos », *Le Nouvel observateur,* 02 février 2006.

[25]. Zinga V., « Cameroun : controverse sur une liste d'homosexuels », 01 février 2006 http://www.rfi.fr/francais/actu/articles/074/article_41571.asp)

[26]. Un enquêté bien introduit dans les espaces de pouvoir au Cameroun soutenait en effet qu'en payant, on pouvait avoir des noms inscrits sur la liste : « On est parti de quelques dix noms et puis progressivement on a vu les noms s'ajouter… On pouvait dire, bon je vous donne de l'argent, mettez moi le nom de tel et c'était fait », entretien, mai 2009.

recueillies au sein de son établissement », « *dans les coulisses du pouvoir, il se murmure que* », ou encore « *ébats amoureux… murmurés dans la capitale* ».

Dans les différents éditoriaux, le poids du contexte est souligné par les auteurs. Lors d'une interview accordée à un autre journal, *Le Messager,* le rédacteur en chef de la *Météo,* reconnait que la publication des articles doit beaucoup au fait que dans la société, la question de l'homosexualité était déjà débattue. Ce contexte est surtout marqué par une homophobie virulente[27]. L'ampleur que prend la publication des premières listes ne se comprendrait pas sans ce cadre spécifique, celui d'une visibilisation croissante de l'homosexualité au Cameroun. Pour le sociologue Charles Gueboguo, les ressorts de cette visibilisation sont le relâchement du contrôle social « qui, bien que sanctionnant cette activité sexuelle à travers la législation en vigueur, n'aboutit pas à des condamnations dans les faits, et si oui, dans une faible proportion, le changement d'orientation sexuelle comme exutoire face à la crise que connait le pays, l'affaiblissement des normes sociales et du pouvoir économique et l'occidentalisation de la société[28]. La perception sociale de l'homosexualité est très marquée par les catégories ritualo-initiatique (Stephen Murray et Will Roscoe l'avait déjà montré[29]), psychopathologiques, ou comme facteur d'ascension politique imposée par des dominants vicieux[30]. Cette posture sera actualisée par Séverin C. Abega qui montre que « l'homosexualité est une pratique assimilée d'emblée à la sorcellerie dans toutes les cultures camerounaises. A Yaoundé (la capitale du Cameroun), les homosexuels sont parfois baptisés de francs-maçons, la confusion entre les deux catégories revenant aussi à en faire des sorciers car les cercles mystiques ne se distinguent pas toujours, dans le clair obscur qui les entoure, des sorciers »[31]. Des travaux intéressants ont mis en évidence les pratiques homosexuelles dans l'Afrique coloniale et dans les sociétés traditionnelles[32], d'où la pertinence de l'affirmation de Marc Oraison, « l'homosexualité est de tout les temps et de toutes les cultures »[33].

Les pratiques homosexuelles dans la haute bourgeoisie sont signalées par Séverin C. Abéga qui précise qu'« il s'agit de la haute bourgeoisie administrative et des affaires. Elle en a fait une pratique sexuelle de luxe et même de classe ».[34] Charles Guebogo ajoute que « les membres de cette bourgeoisie sont nantis de pouvoirs. Ils déterminent les règles du jeu en se servant de ce qu'ils possèdent comme capital économique. Il s'agit d'une pratique homosexuelle de luxe qui tire son origine, pour ces bourgeois, dans le désir de vivre la sexualité sans barrière morale ou normalisante, ce qui ouvre la voie à des possibles dans les pratiques et préférences sexuelles. Avec un pouvoir économique significatif dans ces deux villes il est possible, pour ces différents protagonistes, de s'offrir un tel "luxe" voir l'ériger en pratique sexuelle de classe »[35]. L'existence d'un marché sexuel en plein développement vient confirmer l'hypothèse d'une

---

[27]. Fanny Pigeaud, «Ils disaient que nous ne méritions pas de vivre parmi les humains», *Libération,* 08 juillet 2006.

[28]. Charles Gueboguo, *La question homosexuelle en Afrique. Le cas du Cameroun,* Paris, L'Harmattan, 2006, p.22.

[29]. Murray S., Roscoe W., *Boys-wives and female husbands. Studies of African homosexualities,* New York, St Martin Press, 1998. Voir également Gérard Bonnet, qui montre que dans certains groupes, notamment les Siwans, la pédérastie était mobilisée à des fins initiatiques par des hommes âgés et illustre une volonté de domination et de puissance des ainés sur les cadets sociaux (voir *Les perversions sexuelles,* Paris, PUF, 1983).

[30]. Marie-Louise Eteki –Otabela en parle dans le cadre d'un ouvrage au titre redoutable (Eteki –Otabela M.L., *Le totalitarisme des Etats africains : le cas du Cameroun,* Paris, L'Harmattan, 2001.

[31]. Abéga S.C.(dir), *Apprentissage et vécu de la sexualité chez les jeunes camerounais de 15 à 30 ans,* Rapport, OMS-Université de Yaoundé I, 1995, p.104.

[32]. Laburthe-Tolra P., *Initiations et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion Beti,* Paris, Karthala, 1985. Voir aussi Charles Gueboguo qui décrit quelques rites traditionnels chez les Beti (le *Mevungu*) et les Bassa (le *Koo*) (Guebogo C., op cit).

[33]. Oraison M., *La question homosexuelle,* Paris, Seuil, 1975

[34]. Abéga S.C.(dir), op cit., p.105.

[35]. Gueboguo C., op cit., p.92.

visibilité manifeste et localisable de l'homosexualité[36]. L'un des ressorts en est la rétribution financière, d'ailleurs la prostitution en est un facteur sous-jacent. Séverin C. Abéga avait déjà souligné (et Charles Gueboguo le confirme[37]) que des jeunes, alléchés par l'argent ou contraints par la misère, sont obligés de pratiquer l'homosexualité car, diront-ils, « il y a des blancs qui paient bien et grassement »[38] dans un contexte de crise économique et sociale rude « qui a contribué à propulser l'homosexualité sur le devant de la scène. Les individus ne sont plus seulement homosexuels par goût ou à cause du désir d'être différent au Cameroun, ils le sont aussi, pour certains, par nécessité économique »[39]. Ceci évoque un pseudo –homosexualité[40] qui ne résume pas le phénomène. Si « le nkouandengué donne l'argent »[41] comme le diront des enquêtés, qui peut donner lieu au final à une véritable conversion dans l'orientation sexuelle. Ces transactions ne sont pas sans risque et c'est dans cette perspective qu'il faut inscrire quelques incidents malheureux[42].

… La fracture de l'espace médiatique

Dans un premier temps, une partie de la presse salut cet « *acte héroïque* » tout en s'inquiétant néanmoins de savoir sur quoi reposent les allégations des journalistes. Le scandale est un formidable révélateur de l'état de la profession journalistique au Cameroun comme le montrera les différentes prises de position lors d'un débat organisée le 7 février 2006 au pavillon culturel Kaba Ngondo autour du thème « Homosexualité : débat public ou procès de la presse ? » [43]. Tandis que le président de L'Union camerounaise des journalistes, Célestin Lingo salue le travail des trois mousquetaires, qualifiant les homosexuels comme des êtres « *en deçà des chiens* » fonctionnent dans un registre magico-politique ; Charles Atéba Yene, cadre du Ministère de la communication et président du Club éthique soutient pour sa part que « *la pratique de l'homosexualité, qui est une forme de corruption n'a pas de place dans un pays sous-développé. Dans une société comme la nôtre dans un contexte de mondialisation, ce sont des valeurs de compétence et d'excellence qui sont requises pour toute promotion* ». Pour sa part, Suzanne Kala Lobè, journaliste à *La nouvelle expression* se dresse courageuse, contre les trois-quarts de la salle surchauffée, pour vilipender cette entreprise de stigmatisation en rappelant qu'il y a une différence entre l'homosexualité ordinaire et l'instrumentalisation de la pratique pour capter les ressources de

---

[36]. Que ce soit au « Carrefour de la joie » à Mvog-Ada, à la « Messe de 22h » le dimanche à Essos ou au face du Lycée bilingue du même quartier, au carrefour Bastos, à l'hôtel de ville, bars, bistrots ou clubs, les espaces de sociabilités homosexuelles sont bel et bien connus.

[37]. Il dira par exemple, en décrivant un des espaces de rencontre fréquenté par la haute bourgeoisie que « ce carrefour est le lieu par excellence défini par une certaine haute bourgeoisie qui y cherche ses partenaires. Les partenaires, à leur tour, recherchent des personnes socialement haut placées… Pour les jeunes, c'est le moyen inopiné pour une ascension sociale, si l'on s'en tient à la logique interne du milieu qui veut que la pratique homosexuelle soit porteuse de gain. En d'autres termes, l'homosexualité donne de l'argent » (Gueboguo C., *op cit.*).

[38]. Abéga S.C., op cit.

[39]. Gueboguo C., op cit, p.142.

[40]. Selon Jacques Corrazé, il s'agit de situations où « le comportement homosexuel se manifeste à l'encontre de ceux présents habituellement dans un sujet donné parce que, compte tenu des circonstances, il permet d'atteindre un but étranger de fait à la sexualité : gain, protection, conservation d'une relation, domination, soumission, etc. » (in *L'homosexualité,* Paris, PUF, 1994, p.15).

[41]. Le terme « nkouandengué » dans le code des milieux homosexuels renvoie à la fois la pratique homosexuelle et à la personne de l'homosexuel.

[42]. Une descente de gendarmerie dans un bistrot de la ville en juin 2005 donne lieu à l'arrestation d'une dizaine de jeunes hommes pour « délit d'homosexualité ». Elle est consécutive à des rumeurs faisant état d'investissement d'une haute personnalité dans les pratiques homosexuelles. Le jeune amant se serait imprudemment vanté et l'aurait « outé » en dévoilant l'orientation sexuelle d'une personnalité et dont la confidence compromettait ses chances d'ascension politique.

[43]. *Cameroon Tribune*, 8 février 2006.

pouvoir[44]. Cette voix discordante ne cache pas la forêt des soutiens que les journalistes reçoivent quitte à opérer quelques jours après, de remarquables voltefaces. Le 30 janvier, dans son éditorial, Alain B. Batongué, rédacteur en chef d'un des journaux privés les plus importants, *Mutations,* soutiendra que cette « *ignominieuse condition [...] pour le mal qu'elle peut engendrer dans notre pays et la déroute qu'elle constitue pour la jeunesse, le combat contre l'homosexualité mérite d'être mené* » avant d'ajouter, tout en nuance,

> *« au-delà du respect de la vie privée des individus, le problème que posent les listes, publiées ça et là, souvent différentes et parfois contradictoires, vient de ce que leur collecte a pu amener à publier des noms de personnes ou personnalités n'ayant rien à voir avec ces pratiques. On imagine fort les conséquences sur l'image publique de ces personnes, et le préjudice qui peut être dévastateur sur leur vie professionnelle, sociale et familiale. Et s'il faut craindre une avalanche de procès, désormais prévisibles, il y aura surtout cette stigmatisation, ce regard d'autrui qui change et qui peut briser des familles entières. Car, si on a fini par banaliser l'appartenance à des sectes, même sataniques, les détournements de deniers publics et la revendication du groupe de la " fey mania ", il reste constant que cela fait mal d'être cité, à tort ou à raison, comme un homosexuel et que les tâches laissées sont indélébile »*[45].

Alors que la perspective d'un procès commence à se dessiner, interrogés sur le fondement de leurs allégations, les représentants de deux des trois journaux assureront, imperturbables, « *nous avons toutes les preuves nécessaires* » avant rappeler qu'ils font « *œuvre de salut public* ». Il faut attendre quelques jours pour voir un mouvement plus perceptible de réserve de la part d'autres journaux. Dans un champ médiatique relativement concurrentiel, certains s'étonnent que ces journaux, proche à un titre ou à un autre du parti au pouvoir, « *chiens des ministres* », se soient retournés contre leurs maîtres qu'ils menacent.

> *« Pourquoi est-ce maintenant seulement qu'une catégorie de journaux et non pas l'ensemble de la presse privée prend les devants pour jouer le rôle d'inquisiteur ? Ces fameuses listes qui suscitent une curiosité insatiable auprès du public sont-elles constituées uniquement et véritablement des personnes qui se livrent aux pratiques homosexuelles ? Comment gérer plus tard la situation des personnes victimes d'accusations ou d'insinuations mensongères ? Assiste-t-on à une sorte de maccarthysme ? [...] Qui tire véritablement les ficelles de ce mouvement médiatique prenant les allures tantôt de plaisanterie macabre, tantôt de bataille salvatrice au profit d'une meilleure hygiène des mœurs ? »* [46].

Que penser d'une soudaine indiscipline de cette presse hier aux ordres ? se demande t-on en qualifiant d'« infiltrés » pour casser la véritable presse privée : *« Ils n'osent pas avouer leurs amours et connivences contre la vraie presse privée qui examine de manière critique cette diffusion des orgies de la République. Il faut souligner que la presse privée camerounaise est un mélange hétérogène. L'amateurisme de certains journaux tranche avec le professionnalisme d'autres journaux ayant pignon sur rue. Les problèmes d'éthique et de déontologie ne se posent pas partout de la même façon. Il est dangereux de pratiquer l'amalgame, de généraliser »* [47].

Dans leur majorité, les autres journalistes déplorent non le principe des listes, mais l'absence de professionnalisme d'un « journalisme de liste »[48]. D'une certaine manière, le

---

[44]. Elle s'inquiétera du « retour des inquisiteurs ».

[45]. *Mutations,* 30 janvier 2006.

[46]. Kamguia E., « Paradoxe : quand le chien mord son maître », *La Nouvelle expression,* 1er février 2006.

[47]. Kamguia E., idem.

[48]. François Soudan, dans *Jeune Afrique* sera le premier à aller au-delà de la critique de la professionnalisation pour relever ce que recouvre une telle entreprise. Symptomatique d'une presse camerounaise malade, dira t-il, c'est à la fois le « manque abyssal de professionnalisme » que « le principe même de leur publication » qui aurait dû être dénoncé, car il s'agit d'une « *délation insupportable au regard de la déontologie la plus élémentaire* » (*Jeune Afrique,* 18 mars 2006).

sursaut va venir de menaces de censure brandies par la classe politique dans un contexte de subordination structurale du champ journalistique par rapport au politique, dont l'un des ressorts est la perpétuation de la censure administrative préalable pour la presse privée (article 14 de la loi 90/052 du 19 décembre 1990, et que des réformes ultérieures ne parviennent pas à atténuer véritablement). Elle sert de fondement à des arrestations ou à la saisie de plusieurs journaux[49]. D'abord du ministre de la communication, Pierre Moukoko Bonjo, qui a le redoutable privilège d'être sur les listes, va dénoncer les « dérives désespérantes » des journaux privés. Lors de la cérémonie de vœux à la presse, il dira qu'il est invraisemblable que « *des diplômés de prestigieuses écoles* » soient homosexuels avant d'ajouter :

> « *Je n'ai pas encore déposé une plainte, mais d'autres l'ont fait. C'est imparable. Comment allez-vous faire ? [...] est-ce que vous avez les preuves de ce que vous avez publié ?* »[50].

II. Les listes comme utopie contemporaine en situation postautoritaire

Pour penser la violence de l'entreprise de constitution des listes d'homosexuels, il faut revenir à leur réception sociale qui constitue un pertinent traceur de l'ambiguité de la situation politique post-autoritaire. Dans un contexte social d'homophobie virulente et généralisée et de violence socio-politique matricielle, il est possible de penser ce scandale comme charnière à la construction d'une forme d'utopie de la méfiance et de la disqualification élitaire en situation postautoritaire. Cette situation d'impouvoir, qui ici ne renvoie pas à l'idée d'absence de pouvoir ou de contre-pouvoir, mais précisément à la manière dont la fragilité de la situation postautoritaire peut générer des failles et rendre un pouvoir inopérant ; donne lieu à la constitution d'une alliance objective entre des « Robins des bois » prédicateurs intéressés de la vertu et une population démobilisée au sens de Marie-Emmanuelle Pommerolle.

Les bénéfices des listes

Le quotidien national proche du gouvernement, le *Cameroon Tribune* s'illustre par la dureté de ton envers cette presse enlisée dans des « *déviations suicidaires* » à cause de son absence de professionnalisme, de son manque de rigueur, et du non-respect du sacro-saint principe de l'inviolabilité des faits [51]. Sans détour, accusera ceux qui n'utilisent pas à bon escient la liberté qui lui est offerte et qui subordonne ses prestations à « la pratique juteuse du gombo »[52]. Ainsi, outre l'absence de professionnalisme et loin de la fiction rhétorique de la moralisation, le feuilleton sordide des listes recouvre un enjeu financier de premier ordre faisant mentir Lydie

---

[49]. Le paysage médiatique camerounais se caractérise par une presse écrite foisonnante, même si tous les titres ne paraissent pas régulièrement. Le secteur audiovisuel, longtemps limité à une seule chaîne de radio-télévision publique, la CRTV, connaît à présent un certain développement, tandis que le réseau des radios privées est assez dynamique, en particulier à Douala et à Yaoundé. La presse écrite apparaît comme l'espace médiatique le plus développé et le plus diversifié avec une quinzaine de journaux qui paraissent régulièrement. De nombreux rapports établissent que la liberté de la presse est régulièrement bafouée : arrestations et emprisonnement de journalistes, fermetures intempestives des stations de radio et de télévision, fragilisation par l'absence de licences pour la quasi-totalité des entreprises audiovisuelles. Le comité nationades droits de l'homme et des libertés dira dans son dernier rapport que ce contexte «empêchent les journalistes d'exercer librement leur profession». Voir aussi sur ce point Enguéléguélé M., « Cameroun : "l'opinion publique", une notion à géométrie variable », *L'Afrique politique 2000,* pp.59-88. Concernant la liberté de la presse, le rapport relève.

[50]. Christian Lang, « L'homosexualité ravit la vedette », *Le Messager,* 1er février 2006.

[51]. *Cameroon Tribune*, 1er février 2006.

[52]. *Cameroon Tribune*, 2 février 2006. Voir aussi *Le Messager* qui rend compte des chantages auxquels se seraient livrés les auteurs des listes.

Garreau pour qui « les donneurs de bonnes leçons ne font plus recette »[53]. Vouer les homosexuels aux gémonies est source de bénéfices inespérés. Il s'agit d'abord de la vente de tirages des trois journaux. En se frottant les mains, François Bikoro Obah, rédacteur en chef de *L'Anecdote*, avouera qu' « *il y a très longtemps que nos tirages ne dépassaient pas les 5000 exemplaires. Depuis que nous traitons de l'homosexualité, nous dépassons les 20.000 exemplaires* »[54]. Le succès populaire des listes fait qu'un numéro du journal finit par coûter 5000FCFA, soit vingt fois le prix du journal lui-même et se vend comme des petits pains. Face à la rupture des stocks, les listes seront photocopiées et vendues entre 300 et 500FCFA. Tout le monde y gagne, et en particulier les revendeurs. En réalité, les gains réalisés par les journalistes le seront sur un tout autre registre comme l'ont révélé le procès en diffamation : ils auraient eu recours au chantage pour ôter ou ajouter des noms à la liste.

Le scandale est porté sur le terrain judiciaire par quelques –unes des victimes, les plus visibles sont Pierre Moukoko Mbonjo ministre de la communication (contre Dieudonné Mveng et le journal la Météo[55]), et Grégoire Owona, ministre chargé des relations avec les assemblées et secrétaire adjoint du RDPC, parti au pouvoir. Ce dernier, par un communiqué justifiera deux ans plus tard sa démarche :

> « *Lorsqu'en 2006, j'ai porté plainte, j'ai voulu exprimer clairement…qu'on ne pouvait pas laisser croire à notre jeunesse que pour réussir, il fallait absolument passer par l'homosexualité. Je réaffirme que cela est faux, inadmissible et inacceptable». Toutefois, il s'offusque de ce que « tous les condamnés de cette affaire, jugement même confirmé en Appel, et certains avec mandat d'arrêt, sont en liberté et n'ont jamais été inquiétés, à ma connaissance. Pourquoi ? »*[56]

La pièce maîtresse des auteurs de la liste est un jeune homosexuel qui déclarera qu'il a été manipulé avant d'avouer plus précisément sur les antennes de Sky One Radio[57], que trois cadres du parti au pouvoir sont derrière la liste[58]. L'un d'entre eux se contentera de démentir : « l'on ne peut penser sérieusement que les personnalités citées se réunissent quelque part pour monter pareille cabale contre un autre membre du gouvernement […] l'on peut souligner qu'un protagoniste de l'affaire a déclaré clairement qu'il s'est fait acheter par un camp pour tirer sur un autre » [59]. La justice donnera raison aux victimes de ce qui ressemble à un combat fratricide visant à écarter des adversaires. Dénonçant des pressions contre son témoin, Parfait Hervé Mbapou, il dira sa honte d'être camerounais avant de finir par un vibrant « je lutterai contre l'homosexualité jusqu'à la mort » clame-t-il, à la fin de son exposé. Six mois d'emprisonnement et à une amende de 90.000 Fcfa pour diffamation alors que l'accusé a profité d'un délibéré des juges pour se soustraire du tribunal. Cette fin sordide tranche avec l'extrême popularité des accusés au début des procès en mars 2006.

Le succès de la vulgarité comme figure projective de la domination

La fièvre voyeuriste qui gagne la société camerounaise en ce début de l'année 2006 peut être envisagée comme mode de disqualification d'un régime. L'affront du « *ministre d'accord, mais pédé d'abord* », bruyamment opéré par la foule des curieux lors des procès, en s'inscrivant

---

[53]. Garreau L., *Une reconnaissance progressive du plaisir sexuel. Sexes, morales et politiques*, tome 2 (1956- 2000), Paris, L'Harmattan, 2001, p.6.

[54]. «Cameroun : la presse privée traque les homos », *Le Nouvel observateur*, 02 février 2006.

[55]. *Mutations*, jeudi 13 avril 2006.

[56]. *Le Messager*, 4 août 2008.

[57]. Seul témoin présenté par les accusés à la cour, Parfait Mbapou se rétractera rapidement en révélant le chantage construit par les journalistes et dans lequel il a servi de pièce maîtresse pour extorquer de l'argent à des victimes des listes (voir annexe).

[58]. *Mutations*, 23 juillet 2008.

[59]. *Mutations*, 23 juillet 2008.

dans cette « esthétique de vulgarité », évoque paradoxalement un acte de résistance, une forme de catharsis collective dans cette configuration où « les frustrations refoulées, les colères longtemps réprimées se déchainent avec l'essor des médias dont la virulence dissimule la revanche des sociétés qui retrouvent leurs droits face à l'Etat »[60]. Achille Mbembe en avait déjà perçu le frémissement[61]. Il montrera que « l'esthétique de la vulgarité », est criarde dans la banalité du pouvoir en postcolonie où le grotesque et l'obscène font partie des régimes de domination. En effet, « ce qui fait le raffinement du commandement, c'est l'immodération de son appétit et de cet immense plaisir qu'il éprouve à se plonger dans l'ordure »[62]. C'est pourtant au cœur du grotesque dont se délecte la masse que dynamiques de familiarité et de domesticité « finissent par inscrire dominants et dominés dans un même champ épistémique ». Les listes sont de redoutables outils à capter les imaginaires. Leur construction comme leur réception réactivent les poches d'indiscipline dans un Cameroun démobilisé[63].

En exorcisant la violence de la gouvernementalité, elles constituent un espace où la domination élitaire est rendue inopérante. Dans ce rapport de promiscuité caractérisant la relation postcoloniale, « c'est précisément cette logique de la familiarité et de la domesticité qui a, pour conséquence inattendue, pas forcément la résistance, l'accommodation, le désengagement, le refus d'être capturé ou l'antagonisme entre les faits et gestes publics et les autres sous le maquis, mais la zombification mutuelle des dominants et de ceux qu'ils sont supposés dominer. C'est elle qui les conduit à se déforcer réciproquement et à se bloquer dans la connivence, c'est-à-dire dans l'impouvoir »[64]. Si la presse à scandale capte l'imaginaire, faisant de ce qui est « petit » dans tous les sens du terme un évènement dans une stylistique de la démesure et de la disproportion, l'opération ne rapporte que si l'invention délirante rapproche les uns et les autres : « le discours du pouvoir et les formes de sa mise en scène font pénétrer ses cibles jusque dans les territoires du fantastique et de l'hallucination » dira encore Achille Mbembe[65]. Si elle appelle à une « l'éthique sexuelle des politiciens» par une stigmatisation de l'homosexualité, c'est aussi parce que « tout ce qui remet en question l'hétérosexualité, tant du point de vue de la distinction du masculin et du féminin que de la complémentarité de l'espace public et de l'espace privé, constitue une menace pour l'ordre de la société et pour la représentation des identités. Dès lors, l'épouse, mais aussi l'enfant, assurent à l'homme politique le statut d'hétérosexuel, conforme à la norme ; ainsi que celui de père de famille, rôle masculin de pourvoyeur responsable, qui a su orienter son instinct sexuel vers la reproduction. Le féminin et la famille lui donne l'image peut-être l'image de l'humanité qui parfois pourrait manquer à celui dont les actions ne relèvent que de décisions rationnelles. Le politicien n'est pas seulement jugé sur la manière dont il conduit les affaires de l'Etat, on l'élit parce qu'il porte en lui un système de valeurs, auquel il adhère par son comportement, et qui se traduit dans la façon dont il gère sa vie privée. Sa bonne image sera d'autant mieux conservée qu'il saura gérer

---

[60]. Jean-Marc Ela parlera du « politique » qui est de retour dans une société fatiguée de ses dirigeants, « de leur népotisme, de leur ''longue vie'' » n'hésite pas à tourner en dérision n'importe quelle autorité (Ela J.M., *Afrique : l'irruption des pauvres. Société contre ingérence, pouvoir et argent,* Paris, l'Harmattan, 1994, pp.175 et ss).

[61]. Mbembe A., « Les aspirations de la jeunesse », *Le Monde,* 15 mars 1985. Voir aussi Coquery-Vidrovitch C., « Démographie et déstabilisation politique en Afrique », in *Révolution et population,* Louvain-la-Neuve, 1990, pp.173-200.

[62]. Mbembe A., *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine,* Paris, Karthala, 2000, p.148.

[63]. Achile Mbembe l'avait montré dans *Afriques indociles,* Paris, Karthala, 1988 mais aussi sur un ressort assez proche Bakhtine M., *La poétique de Dostoïevski,* Paris, Gallimard, 1970.

[64]. Mbembe A., *De la Postcolonie,* p.142.

[65]. Mbembe A., op cit., p.164.

sa propre famille en évitant qu'elle entre dans le domaine public par le biais du scandale »[66]. Pierre Bourdieu montre à partir de l'exemple kabyle (proche de celui du Cameroun par les traits de l'ordre sexuel), que « les différences sexuelles restent immergées dans l'ensemble des oppositions qui organisent tout le cosmos, les attributs et les actes sexuels sont surchargés de déterminations anthropologiques et cosmologiques… Arbitraire à l'état isolé, la division des choses et des activités (sexuelles ou autres) selon l'opposition entre le masculin et le féminin reçoit sa nécessité objective et subjective de son insertion dans un système d'oppositions homologues, haut/bas, dessus/dessous, devant/derrière, droite/gauche, (…) Etant semblables dans la différence, ces oppositions sont assez concordantes pour se soutenir mutuellement dans et parle jeu inépuisable de transferts pratiques et des métaphores»[67]. Naturalisant le système des différences, elles s'inscrivent dans les corps et les habitus des agents en se fondant sur une causalité circulaire et justificatrice. La population, marqué par la, plonge le regard et applaudit cette traque nauséeuse, non seulement en raison d'une domination masculine structurale, mais aussi parce qu'elle est familière et favorable à la justice populaire. Celle-ci donnent lieu à des actes de tortures atroces et se terminent quelquefois par une immolation de la victime se suivent souvent d'applaudissements approbateurs de la foule. Elle se délecte du supplice des élites en perte de légitimité citées. Elle peut, par ce biais, tout en appelant à la vertu, entretenir une fugace proximité avec le haut, éprise elle-même d'un désir de majesté. Dans cette perspective d'inversion où le « bas » se fait inquisiteur à la place du « haut », les dominés entrent en déraison et se revêtent des oripeaux du pouvoir pour mieux en reproduire les travers. Cette production de la vulgarité justicière va alors devenir un mode dominant d'opposition. La popularité du procès fait qu'au final, dans un face à face implacable entre les journalistes et une foule de soutiens homophobes d'une part, et les élites listées ; la disqualification est rendue somptuaire[68]. Lors des audiences au tribunal de première instance de Yaoundé, une foule de curieux à laquelle se sont mêlés des groupes de jeunes étudiants hystériques revêtus de tee-shirts sur lesquels on peut lire « Non aux homosexuels ! » manifestent bruyamment[69]. Jean-Pierre Amougou Belinga y est traité en héros pour avoir dévoiler ce « complot homosexuel » que les autres médias cachent. Bien que des condamnations soient prononcées, les plaignants seront couverts d'un fleuve d'insultes. Sans la présence ratificatrice d'un « bas » surchauffé (lectorat ou spectateur au proçès), le scandale perd tout lustre[70]. Le supplice doit être éclatant, il doit être constaté de tous, comme celui de Damiens torturé pour une tentative de régicide, que rapporte en introduction d'un ouvrage par Michel Foucault[71].

Cette défiance ouverte où le nom et l'honneur d'élites sont foulés au pied non seulement par les journalistes mais surtout par la population, est aussi un appel des élites à la vertu invoquent les modes non-conventionnels de participation politique. Malgré quelques évidences de passivité dont l'Etat est le vecteur institutionnel et politique[72], la délectation

---

[66]. Daoust V., *De la sexualité libre en démocratie. L'individu libre de ses espaces identitaires,* Paris, PUF, 2005, p.86. Voir aussi Brittan A., *Masculinity and power,* Oxford/New York, Basil Blackwell, 1989; Adkins L., Merchant V. (eds.), *Sexualising the social. Power and the organization of sexuality,* New York, St Martin press, 1996.

[67]. Bourdieu P., *La domination masculine,* Paris, Seuil, 1998, p.20.

[68]. Sur les termes de cet « ordre d'interaction », Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne.* Tome 1 : *La présentation de soi*, Tome 2 : *Les relations en public*, Paris, Les Editions de Minuit, 1973.

[69]. Des manifestations publiques contre l'homosexualité se déroulement, donnant lieu parfois à des heurts avec la police. Ce fut le cas à Buéa en mars 2006.

[70]. Voir sur ce point Miller J., « Carnavals of atrocity. Foucault, Nietzsche, Cruelty », *Political theory,* 18(3), 1990, pp.470-491.

[71]. Foucault M., *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

[72]. Nous nous contenterons de renvoyer spécifiquement sur l'exemple camerounais à Sindjoun L. (Dir.) *La révolution passive au Cameroun*, Dakar/Paris, Codesria/Karthala, 1999.

sociale qui accompagne ce scandale est révélatrice du potentiel protestataire au Cameroun et manifestation de la colère sociale. Elle invoque un espace-temps, manifestation plurielle et contextuelle d'un espace de domination où les dominés auraient dû s'insérer en silence mais qu'ils contestent mais dans lequel de toute les manières, rappelle Jean-François Bayart, ils finiront par s'inscrire « contraints, politiquement et économiquement, mais aussi parce que cet espace répond à certaines de leurs exigences ou de leurs attentes [...] Mais simultanément, les groupes sociaux dominés se définissent par des temporalités autres [...] Les acteurs subordonnées ont également la capacité de produire des espaces qui leur sont propres »[73]. C'est au cœur de cet espace que s'opère la production de la fameuse « revanche des sociétés africaines »[74] ?

Dans ce mouvement, on se saurait parler d'homophobie de classe[75] (entre le haut et le bas) mais plutôt, à la suite d'Eric Fassin, l'hétérogénéité de l'homophobie « qui se métamorphose dans le temps et dans l'espace, [...] non pas en termes de degrés, mais de nature. Dans des configurations historiques variables, c'est-à-dire des situations sociales et des contextes politiques différents, ce n'est pas la même homophobie qu'on rencontre. Sa nature protéiforme tient au fait qu'elle n'exprime pas une idéologie constante, noyau dur résistant aux avatars historiques ». Si des noms d'élites ont été cités pendant le cours du procès comme artisan ou soutien à la fabrication des listes, en réalité il faut surtout être attentif aux formes que prend homophobie selon les milieux : « plutôt que d'opposer ainsi le haut et le bas de la société, pour les valoriser ou les dénoncer tout à tour en désignant une homophobie plus ou moins forte dans les élites ou les classes populaires », Eric Fassin insiste sur ces différentes manifestations. Si des élites sont derrière le scandale des listes, il reste que le monstre leur échappe puisque c'est de manière indiscriminée que la classe dirigeante sortie salie de cette traque.

Une « situation d'impouvoir », traceur de la crise élitaire du postautoritarisme

L'affaire des listes évoque la conjoncture finalement routinière des échanges symboliques entre le haut et la bas en situation postautoritaire. Il convient, d'entrée, d'éviter la posture infiniment normative si courante dans le questionnement sur élites africaines, conseillait Jean-Pascal Daloz : « les discours sur les problématiques élitaires n'apparaissent guère recevables, si ce n'est pour anathémiser certains ''dictateurs'', dépeints comme les principaux responsables des maux affectant tel ou tel pays. Bref l'objet se révèle rarement neutre, mais prisonnier de conventions dénonciatrices, sans oublier à l'autre extrême une inévitable

---

[73]. Bayart J.F., p.79.

[74]. Voir en particulier la mise au point que fait Jean-François Bayart, dans la préface de la nouvelle édition de :

[75]. Eric Fassin se demande si on peut dans ce sens conclure à une « inégale distribution de l'homophobie ? ». Pour y répondre, l'auteur recourt à deux hypothèses de travail dont nous ferons une lecture cursive : « à rebours du raisonnement homophobe qui interprète la prévalence de l'homosexualité dans les élites sociales commue des préjugés. Le symptôme de leur décadence, faut-il y voir le signe d'une tolérance toute libérale ? L'idéologie qui sous-tend cette hypothèse sociologique est familière : elle repose sur la philosophie des Lumières, et s'inspire de sa critique des préjugés. L'apologie de la Raison s'incarne en effet dans une représentation de la société : les élites éclairées montrent le chemin, et devancent le peuple (...) On pourrait être tenté de renverser l'hypothèse, pour proposer une autre modèle sociologique, mais aussi, bien entendu, politique. En France, les débats présents sur l'homosexualité ne montrent pas une résistance à l'extension des droits, paradoxalement plus forte parmi les élites que dans les classes populaires.... D'une manière plus générale, on pourrait supposer que l'idéologie dominante résiste mieux chez les dominants –culturellement plus armés pour combattre l'évolution des mœurs. A l'inverse, une homophobie populaire moins réfléchie, et moins autorisée, n'oppose sans doute pas la même résistance dans un climat politique qui remet en cause sa légitimité », Fassin E., *op cit.*, pp.74-75.

littérature de nature hagiographique »[76]. Rejetant l'hypothèse d'un défaut d'échange entre élites et populations, nous retenons en particulier « l'évidence de rapport foncièrement inégalitaire » tout en soulignant qu'ils ne s'y résument pas car dominants et dominés, tenus par de multiples maillons d'une chaine parmi d'autres de dépendance car dans ce jeu, « les élites comme les dominés savent pertinemment jouer de l'ambigüité des registres, au gré des circonstances, des situations d'interaction »[77], c'est là le ressort de l'impouvoir. En revanche, précisément, l'élite est raillée par ses manquements et au-delà pour son mode de recrutement[78]. Encanaillée (par les effets de la domination) au sens nietzschéen[79], une partie de cette élite va construire des connivences répréhensibles avec les journalistes comme l'a révélé le procès des listes[80]. Un enquêté, journaliste, va qualifier la profession comme étant « essentiellement manipulée par les cercles du pouvoir politico-économique… Quand on est dans la profession, on le voit très bien »[81]. La presse va être le canal par lequel le professionnel de la politique fait le plus d'effet s'il le souhaite, soutient-il. Si des projets éditoriaux ont essayé ces dernières années de se professionnaliser et les journalistes de dégager des règles[82], la question de la précarité financière a fait émerger une nouvelle génération de journalistes peu scrupuleux recourant notamment au chantage. Un journaliste le décrit ainsi : « nous avons deux hommes politiques en lutte. Je fais une enquête sur l'un et trouve des informations qui peuvent compromettre sa carrière. Je vais voir son adversaire et lui dis, tu peux avoir la peau d'un tel, "on fait comment ? "[83]. Fanny Pigeaud, correspondante de *Libération* dans la sous-région, soutient que de nombreux journaux sont financés par des hommes politiques : « la multiplicité des journaux encouragée par le ministère de la communication est une stratégie pour casser l'ensemble de la presse. Les journalistes sont tenus par l'argent… Il n'y a aucune règle, le but du jeu c'est de gagner de l'argent »[84]. La "perdiemisation" de la profession journalistique en est une expression forte. L'on peut faire écrire ou écrire et faire publier sous couvert d'une plume journalistique ce que l'on veut. Dans ces conditions, il n'est pas difficile de ternir l'image de son adversaire dans un contexte où la stigmatisation sociale des professionnels de la politique s'est renforcée ces dernières années à la faveur de scandales politico-financiers[85] et d'importantes controverses sur le mode de recrutement des élites.

Ici, le métier politique requiert de l'endurance et au-delà des batailles que se livrent entre eux « challengers » et « arrivés »[86], il se pose la question de l'efficacité politique d'une

---

[76]. Daloz J.P., « Les approches élitaires comme nécessaire antidote », in J.P. Daloz, *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne,* Bordeaux, CEAN, 1999, p.14.

[77]. *Idem*, p.17.

[78]. Voir l'exemple gabonais très proche de la situation camerounaise Augé A., Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne. Une sociologie du pouvoir au Gabon, Paris, l'Harmattan, 2005.

[79]. Voir le point De la canaille in Nietzsche F., *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paris, Flammarion, 1996 (nous pensons en particulier à cette belle phrase « Et j'ai tourné le dos aux dominateurs, lorsque je vis ce qu'ils appellent aujourd'hui dominer: trafiquer et marchander la puissance— avec la canaille! »).

[80]. Deux ans après la publication des listes, un journal révèlera qu'il sera préféré à l'une des victimes qui aspirait au poste de Secrétaire général du parti au pouvoir, un concurrent dont le nom est cité par le témoin fourni par les accusés (voir annexe).

[81]. Entretien, décembre 2008.

[82]. Christian Lang, « Convention collective : les journalistes, la convention… et les recours », Le Messager, 24 novembre 2008.

[83]. Expression camerounaise voulant dire beaucoup de choses et notamment « combien vous payez ? ».

[84]. Entretien, novembre 2008.

[85]. Dans ce « journalisme des listes », chacun peut trouver perle à son goût : liste des détourneurs de fonds publics, liste des milliardaires, liste des faux diplômés etc.

[86]. Luc Olinga montre que « derrière ces dénonciations, beaucoup entrevoient un règlement de comptes politique sur fond de remaniement ministériel. Objectif : déstabiliser les adversaires. Sur les 60 membres du gouvernement actuel, onze figuraient sur les listes publiées par La Météo, L'Anecdote et Nouvelle Afrique, dont le Premier

« minorité accapareuse aux hégémoniques desseins »[87]. Le scandale des listes révèle, de ce point de vue, que les élites sont en proie à une crise de légitimité sans précédant. Lors des entretiens, il est apparu que la critique de fond adressée au travers de l'insulte et de la raillerie va bien au-delà des pratiques sexuelles. L'élément nodal est ici la défaillance de l'Etat postcolonial. Il s'agit du poids des incapacités à gouverner de manière efficace, à administrer de manière rationnelle l'action publique en favorisant le développement et le progrès social. Ce déficit structurel de légitimité situe les pratiques politiques sur le terrain de leur viabilité. Dans un ouvrage récent, Mathieu Petithomme montrent que « de nombreuses élites africaines n'ont trouvé que peu d'intérêts dans la promotion d'une institutionnalisation de leurs Etats. Les élites postcoloniales africaines ont généralement trouvé stratégiquement convenable de promouvoir "la politique de conservation de l'Etat", à savoir, l'objectif politique principal de contrôler l'Etat et d'assurer la survie politique de leur régime. La résilience d'élites illégitimes et le peu de changements politiques ont donc paradoxalement engendré une plus grande défaillance et des dysfonctionnements progressifs des structures institutionnelles de l'Etat, tout en renforçant la domination des régimes politiques sur les sociétés civiles »[88]. Cette défaillance qui est un processus multiforme[89] produit également des effets différenciés. Nous n'insisterons que sur l'un de ses aspects, la légitimité de l'Etat tenant à sa capacité et sa responsabilité en matière protection de ses citoyens et de promotion du bien-être social. Cette légitimité est battue en brêche par les entreprises d'expropriation publique par des entrepreneurs politiques dont la stratégie principale et l'objectif exclusif est celui du contrôle du gouvernement devenu une fin en soi, dira Mathieu Petithomme, corroborant sur ce point une ligne anciennement tracée par Jean-François Médard[90]. La « politique du ventre » est la gouvernementalité caractéristique de ces Etats pour Jean-François Bayart. A rebours, l'Etat se convertit progressivement « en une organisation chaque fois inappropriée pour traduire les demandes sociales en mesures concrètes »[91]. Il est détenteur d'une « souveraineté négative » (reconnaissance juridique internationale) sans être à même d'exercer de manière efficace une souveraineté positive (construction et mise en œuvre de politiques publiques)[92]. Ceci actualise la thèse déjà ancienne d'Arnaut qui, dès 1976, distinguait une « Afrique du jour », celle de la souveraineté extérieure, des indicateurs de développement socio-économiques, des déclarations officielles, des comptes étatiques, des chiffres et des statistiques de la situation économique et sociale du pays et une

---

ministre lui-même et un ministre d'État. « Il y a de la manipulation politique derrière », confie, meurtri, Grégoire Owona, ministre délégué à la présidence chargé des relations avec le Parlement, lui-même mis en cause, tout comme ses collègues Martin Aristide Léopold Okouda (Travaux publics), Pierre Moukoko Mbonjo (Communication) et Benjamin Amama Amama (Fonction publique). Leur point commun : faire partie de la génération politique montante » (*Jeune Afrique*, 12 mars 2006).

87. Mbembe A., *op cit.*, p.17.

88. Petithomme M., *Les élites postcoloniales et le pouvoir politique en Afrique subsaharienne. La politique contre le développement*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.23.

89. Mathieu Petithomme le déclinera en quatre dynamiques complémentaires : les dilemmes sécuritaires et territoriaux, la paralysie institutionnelle de l'Etat et sa capacité à définir des politiques publiques, l'autonomie de la société civile et la perte de légitimité de l'autorité politique en vigueur. La défaillance de l'Etat nait de ce que les institutions formelles ne jouent plus qu'un rôle secondaire et perdent une importance centrale dans la structuration de la vie politique, économique et sociale. Elle peut donc s'observer en l'absence de la remise en question du monopole du pouvoir central ou d'une rebellion (op cit., p.25).

90. Médard J.F., « Le "Big Man" en Afrique : esquisse d'analyse du politicien entrepreneur », *Année sociologique*, 42(1), 1992, p.167, voir également Chabal P. (ed.), *Political domination in Africa : reflections on the limits of power*, New York, Cambridge University Press, 1986.

91. Bratton N., Van de Walle N., "Neopatrimonial regimes and political transitions in Africa", *World Politics*, 46(4), 1994, p.457.

92. Voir sur ce point Jackson R.H., *Quasi- States : sovereignty, international relations and the Third World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p.129 cité par Petithomme M., op cit, p.28.

« Afrique de la nuit », celle des non-dits, des faveurs, des prébendes, des règles officieuses qui s'éloignent des d'une occidentalisation de façade[93]. Cette ambigüité est une marque caractéristique de la condition postautoritaire.

L'affaire des listes d'homosexuels de la République permet d'appréhender le politique au Cameroun dans sa "banalité" pour reprendre Jean-François Bayart[94]. Cette fable postautoritaire, scandaleuse et délibérément cynique, est un incroyable dispositif de circularité symbolique : elle donne lieu à une rencontre fugace entre le haut et le bas et à une forme d'inversion. Ici, civilisation et décivilisation[95] doivent être tenues ensembles pour comprendre penser ce qui se joue dans la production et la réception des listes. Cette structure binaire est prégnante au lendemain des transitions démocratiques et si les résultats et perspectives en ont été examinés et réexaminés[96], dans l'exemple camerounais, il reste que la libération du jeu politique qu'aurait inaugurée la « démocratie apaisée » (certes il n'est guère aisé de penser la riche famille de la démocratie[97]) n'a pas été intériorisée et « en définitive, si l'ordre politique monolithique a disparu, « le haut » reste, dans une large mesure, la tour de contrôle de la société. Cette hégémonie s'est cependant accompagnée d'une dévalorisation du pouvoir »[98]. Elle donne lieu à des échanges collusifs entre les agents en présence[99].

---

[93]. Arnaut R., *L'Afrique du Jour et l'Afrique de la nuit,* Paris, Presses de la cité, 1976.

[94]. Bayart J.F., *L'Etat en Afrique. La politique du ventre,* Paris, Fayard, 2006(1989), p.V.

[95]. Sabine Delzescaux, *Norbert Elias : civilisation et décivilisation,* Paris, L'Harmattan, p.16.

[96]. Pour les détails, se référer aux travaux de Michael Bratton et Nicolas Van de Walle : *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*, Cambridge University Press, 1997 (en particulier l'introduction et les chapitres 3, 4, 5 et 6) ; Crawford Young, « The Third Wave of Democratization in Africa: Ambiguities and contradictions », in, Richard Joseph (dir.), *State, Conflict and Democracy in Africa*, Boulder and London, Lynne Rienner, 1999, pp.15-38 ; John Harbeson, « Rethinking Democratic Transitions: Lessons from Eastern and Southern Africa», in Richard Joseph (dir.), *State, Conflict and Democracy in Africa*, Boulder and London, Lynne Rienner, 1999, pp. 39-55; Mathurin C. Houngnikpo, *Determinants of Democratization in Africa : A Comparative Study of Benin and Togo,* University Press of America, 2001; Samuel Decalo, « Benin: First of the New Democracies », in John F. Clark et David E. Gardinier (dir.), *Political Reform in Francophone Africa*, Boulder, Col., Westview Press, 1997, p. 43-61; Klaas Van Walraven, Céline Thiriot, *Démocratisation en Afrique au Sud du Sahara: transitions et virage. Un bilan de la littérature (1995-1996),* Leiden, African Studies Centre, ASC Research Report no. 66, 2002 ; Robert Buijtenhuijs, céline Thiriot, *Démocratisation en Afrique au Sud du Sahara, 1992-1995 : Un bilan de la littérature* Leiden, African Studies Centre, 1995 ; Larry Diamond, Marc F. Plattner (dir.), *Democratization in Africa*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1999 ; Richard Banégas, «La dynamique des revendications démocratiques», dans R. Banégas, *La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003, p. 93-133.

[97]. Sur les nombreuses déclinaisons de la démocratie, David Collier, Steven Levitsky, « Democracy with Adjectives : Conceptual Innovation in Comparative research », *World Politics*, 49(3), 1997 ; Hugues Constantin de Chanay, Sylvianne Rémi-Giraud, « Démocratie et ses dérivés. De la dénomination à l'argument sans réplique ? », *Mots,* 83, 2007, pp.81-99. Voir aussi Laurence Crot, « Pérou 2001: Vers une démocratie sans adjectifs ? », *Cahiers des Amériques latines,* 38, 2002, pp. 141-156 ; Larry Diamond, « Elections without democracy : Thinking about Hybrid regimes », *Journal of Democracy,* 13(2), 2002, pp.21-35.

[98]. Georges Courade, Luc Sindjoun, « Le Cameroun dans l'entre-deux », *Politique africaine,* 62, 1996, p.6. Voir aussi Patrice Bigombe Logo, Hélène-Laure Menthong, « Crise de légitimité et évidence de la continuité politique », *Politique africaine*, 62, 1996, pp.15-23.

[99]. Michel Dobry, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence », *Revue française de science politique*, 50(4), 2000, pp. 585 – 614.

Annexe : *Extraits de l'interview du témoin clé des auteurs des listes*

Source : *La Nouvelle Presse* N°356 du mardi 22 juillet 2008

« Mon rôle était de compromettre certaines personnalités »

M. Biloa Ayissi qui a fait appel de sa condamnation en première instance dans la procès qui l'oppose à Grégoire Owona, - le ministre avait cité le Directeur de publication de Nouvelle Afrique ainsi que le Directeur de publication de « L'Anecdote » pour diffamation et dénonciation calomnieuse et gagné en 1ère instance, procès qu'il a d'ailleurs gagnés à ce stade – s'est brouillé avec son principal témoin. Parfait Ménard Hervé Mbapou, 25 ans, originaire de la province l'Est comme Benjamin Amama, l'une des victimes d'une de ces cabales qui ont fini par l'éjecter du gouvernement en septembre 2006- reprocherait au Dp de Nouvelle Afrique, le bien nommé « Commissaire X » ainsi qu'à Amougou Belinga, le Dp de l'Anecdote, de s'être servis de lui pour exécuter des missions grassement rémunérées par certaines pontes du régime Biya, à l'instar de René Sadi, Rémy Ze Meka et Ayang Luc, - et bien d'autres dont Laurent Esso que La détente Libre a cité dans son édition d'hier- sans pour autant le rétribuer convenablement. Il décidé de tout raconter à La Nouvelle Presse dont nous vous proposons ci-contre l'essentiel de cette interview de 4 pages. Renversant, car quelque soient ce que les mis en cause, dans les machinations décrites en disent pour leur défense, (voir Mutations du 23 juillet 2008), elles dévoilent les dessous nauséeux du financièrement de la galaxie biyaienne. Serrez vos ceintures.

(…) La Nouvelle Presse : Mais selon certaines sources vous continuez d'entretenir d'excellents rapports avec le Directeur de publication de Nouvelle Afrique…

Quand je tombe malade en 2004 et que je me retrouve paralysé de tout le corps, la maladie va s'aggraver au point où aucun médecin n'arrive à me faire recouvrer ma santé, malgré tous les moyens déployés. Désemparé, je me suis retrouvé avec 48 Kg . C'est à ce moment que je décide de rentrer dans mon village à Abong Mbang. Biloa Ayissi qui était encore en contact avec moi continuait de m'aider. Je recevais régulièrement de lui 40.000 Fcfa, 50.000 Fcfa et parfois 60.000Fcfa. Avec cet argent, je pouvais me rendre régulièrement à l'hôpital pour des soins. Mais très rapidement, je me suis demandé comment ce monsieur était-il si généreux à mon égard. J'ai pressenti qu'il préparait un grand coup.

D'après vous, de quel pouvait-il s'agir ?

Le coup de se servir de moi comme étant une victime de l'homosexualité en échange de me faire retrouver la santé qui en ce moment était prometteuse. Mais je ne disposais pas de 2 millions que les médecins chinois en service à l'hôpital d'Abong Mbang me demandaient. Nous sommes déjà en 2006. Je vais le comprendre par la suite puis qu'après la publication des listes du top 50 des homosexuels par les journaux Nouvelle Afrique et L'Anecdote, Biloa Ayissi m'appelle. Je rappelle que la plupart des directeurs de publication traînés en justice pour diffamation avaient déjà été condamnés et étaient au niveau de la Cour d'Appel. Parmi ces directeurs de publication, il y avait Biloa Ayissi et Amougou Belinga. La proposition que me fait Biloa Ayissi et Amougou Belinga était celle de me présenter comme l'une des victimes du ministre Grégoire Owona. Etant à Abong Mbang et comme tout ne pouvait pas se dire au téléphone , le directeur de publication de Nouvelle Afrique va m'envoyer de l'argent de transport pour venir à Yaoundé. Il va me rassurer que l'affaire me ferait gagner plus de 2,5 millions que je recherche pour ma santé. Mettez-vous à ma place ; j'ai 25 ans et quel est le jeune de 25 ans qui peut refuser de se soigner et de rester infirme ? Je vais donc arriver à Yaoundé plus exactement en septembre 2007, après avoir longuement discuté avec Biloa Ayissi. Déjà à Yaoundé, il me fait part de toute la situation. Voilà donc nos clauses. Au niveau du tribunal, on n'attend on n'attend plus que les preuves promises par le directeur de publication de Nouvelle Afrique. Biloa Ayissi allait donc sortir grandi en présentant aux juges la prétendue victime de Grégoire Owona que j'étais censé être.

C'est bien vous que Biloa Ayissi allait présenter aux juges…

Bien sûr. Nous avons aussi réalisé une vidéo à Alice hôtel. J'étais assis sur un fauteuil roulant. Nous avons monté un scénario pour prouver que je suis une victime du ministre Grégoire Owona. Dans la dite vidéo, je raconte comment le ministre et moi nous nous sommes rencontrés, comment il m'a sodomisé et que par la suite je suis tombé malade. Bref, tout ce qui avait été dit dans les colonnes du journal Nouvelle Afrique.

Vous confirmez que c'est cette vidéo qui allait être présentée au tribunal ?

D'après Biloa Ayissi et c'est qui m'a fait d'ailleurs accepter, on devait multiplier cette vidéo en 3 copies.

Pour ?

Selon toujours Biloa Ayissi, une vidéo devait être expédiée au président de la République , une à la Cour d'Appel et nous devions garder la dernière. Ainsi, le ministre Grégoire Owona qui allait chercher à éviter un éclaboussement public allait réagir financièrement et j'allais être en possession des millions qu'il me promettait. Il était aussi dit que je devrais demander 50.000.000 de Fcfa pour réparation du préjudice que le ministre Grégoire Owona m'avait causé.
Pourquoi une vidéo devrait-elle être expédiée au président de la République ?
Pour Biloa Ayissi, le chef de l'Etat, en tant que président national du Rdpc et son secrétaire général adjoint faisant l'objet d'un scandale allait tout faire pour que sa formation politique ne soit pas salie. Le président de la République allait donc mettre la pression pour que le ministre Grégoire Owona répare ce préjudice à tous les prix. Voila l'un des principaux objectifs de la vidéo et l'une de nos clauses. Bien entendu, ces soi-disant preuves étaient accompagnées par des photos de ma nudité montrant les escarres qui prouvent que j'étais longtemps resté assis. Biloa Ayissi se servait de cela pour donner plus de poids à ses dires et montrer à quel point je souffre de l'homosexualité.

Les fameuses vidéos dont vous faisiez état tout de suite ont-elles été expédiées à leurs différents destinataires ?

Je ne peux pas l'affirmer. Mais je sais que Biloa Ayissi m'a dit qu'il a envoyé ces preuves au chef de l'Etat et à la Cour d'Appel.

A Grégoire Owona aussi pour qu'il bouge ?

Si le chef de l'Etat reçoit et la Cour d'Appel aussi, cela voudrait dire que le ministre Grégoire Owona sera automatiquement au courant.

Vous semblez être très amer vis-à-vis du directeur de publication de Nouvelle Afrique. Pourquoi ?

C'est une très bonne question. Biloa Ayissi m'avait donné 10 jours maximum pour attendre une réaction financière par rapport à tout ce film. A ma grande surprise, c'est plutôt son journal qui était dehors et lui réalisait de bonnes affaires. C'est à partir de cet instant que je comprends que c'est un complot politique. Pourquoi ? Biloa Ayissi me rassure en me donnant le Numéro de téléphone de René Sadi 77 75 81 36, celui de Ayang Luc 77 70 85 71. Il me donne également celui du ministre délégué à la présidence chargé de la défense Remy Ze Meka 77 71 36 08.

Pourquoi vous donne t-il ces numéros de téléphone ?

Il me donne ces numéros comme pour me prouver qu'il est soutenu par ces hauts dignitaires pour publier certaines informations. Il ne manque pas de me dire que ces collaborateurs de Paul Biya me soutiennent. Il va donc lancer le N° de téléphone de Ayang Luc après avoir pris soin de mettre le haut parleur de son téléphone portable. Il lui indique que la victime de Grégoire Owona est en face de lui. C'est à partir de cet instant que je suis convaincu que Ayang Luc soutient Nouvelle Afrique. Après avoir échangé longuement avec Ayang Luc, Biloa Ayissi va me persuader que la publication de cette affaire où je suis présenté comme une victime de l'homosexualité avait pour but de me mettre en sécurité. Ceci de peur de subir le même sort que Djomo Pokam, assassiné selon Biloa par Djuimo Monthé.

Comment vous êtes comporté lors des différents procès ?

Au cours du procès, puisque j'étais déjà mouillé, il fallait continuer de jouer le jeu malgré moi. Chaque fois qu'on sortait du procès, je constatais que Biloa Ayissi rendait minutieusement compte et après chaque conversation, il me disait toujours que c'était René Sadi ou tantôt Remy Ze Meka. La question que je lui posais souvent était la suivante : si Grégoire Owona est Sga du comité central du Rdpc, pourquoi René Sadi, le Sg veut que le tribunal et les camerounais sachent que Grégoire Owona est pédé au lieu de le soutenir. Je posais la même question pour Remy Ze Meka qui est aussi du Rdpc. C'est après tout ceci que j'ai logiquement conclu que c'était un complot politique. Mes doutes se dissipent récemment lorsque le directeur de publication de la tribune de l'Est Chantal Tuilé, me transmet les salutations et le soutien de René Sadi qui s'est réjoui de mon passage à Satellite Fm, la radio du président directeur général du groupe l'Anecdote Jean Pierre Amougou Belinga.

Qu'avez-vous déclaré à Satellite Fm ?

J'avais confirmé les dires de Nouvelle Afrique cette fois-ci à la demande de Amougou Belinga qui n'ignore pas que j'avais monté ce scénario avec Biloa Ayissi. J'en suis convaincu puisqu'en ce moment, Amougou Belinga venait de réaliser avec moi une vidéo sur le même modèle que Grégoire Owona. Cette, c'est Amama Benjamin et Philippe Mbarga Mboa que je ne connais pas du tout qui sont cités. On n'avait pas fini la réalisation de cette vidéo puisque Amougou Belinga insistait qu'on ajoute les noms du neveu du président de la République Mvondo Assam Bonaventure (Bonivan) et Jean Claude Fetheu alias Claude le Parisien. La liste n'était pas exhaustive.

Cette fois-ci, qu'avez-vous reçu pour ce boulot ?

J'ai perçu 575.000 Fcfa de Amougou Belinga en 5 tranches.. Il m'a dit qu'il prenait en charge ma maladie et la première ordonnance de 430.000 Fcfa qu'un médecin chinois exerçant à la montée Tam-tam Week-end m'avait prescrite. Une petite parenthèse, depuis que ce médecin me suit, je me sens nettement mieux aujourd'hui.

Avez-vous tenté de rencontrer toutes les personnalités contre les quelles un certain complot serait ourdi ?
Pas encore.

Depuis que vous faites la Une de certains médias, quels sont vos rapports avec les membres de votre famille ?
Tous sans exception se sont éloignés de moi. Puis qu'ils considèrent que je suis un homosexuel par rapport à tout le tapage de Nouvelle Afrique.

Vous dites avoir été reçu par le Directeur de Nouvelle Afrique. Qu'est ce qui vous a motivé une seconde fois à jouer le même jeu avec un second acteur que vous présentez comme étant Jean Pierre Belinga Amougou ?

Quand j'arrive à Yaoundé comme je vous l'ai dit tout à l'heure, Biloa Ayissi ne s'occupe pas du tout de ma santé. Il se contente de donner 2500 Fcfa par jour pour manger. Et ceci avec beaucoup de retard ? Bien plus le logement qu'il m'a offert à l'hôtel par rapport à la publicité qu'il fait à cet établissement hôtelier m'était déjà refusé. Et Amougou Belinga profite de cette occasion pour me proposer un logement où je ne serais pas harcelé, où je pourrais manger à ma faim. En même temps, il va me promettre de s'occuper de ma santé.

Comment avez-vous rencontré le Pdg du groupe l'Anecdote ?
C'est un collaborateur de Biloa Ayissi qui aurait mis la puce à l'oreille d'un collaborateur de Belinga Amougou que j'étais mal en point, sur tous les plans. Le Pdg de l'Anecdote a onc profité de mon état de détresse pour me proposer de jouer le jeu , celui de compromettre certaines personnalités.

Vous avez bel et bien tourné d'autres vidéos ?

Je crois que je vous l'ai plus haut. Franchement je l'avais fait parce que Amougou Belinga m'a rassuré qu'il servirait de ces images lorsque sa chaîne de télévision serait opérationnelle (dénommée Vision 4, elle opérationnelle depuis le début de ce mois de juillet), ` à 5 mois plus tard. Comme c'était la condition, pour me soigner, j'ai donc pensé que les 4 mois me donneraient largement le temps de me sentir mieux n$, si tous les moyens financiers qu'il me faisait miroiter étaient déployés. Et le moment venu, j'allais lui dire que je n'étais plus partant. Puis qu'en réalité ma conscience me condamnait de causer du tort à des personnalités innocentes.

En décidant de vous mettre à table est-ce à dire que les ponts sont désormais coupés avec le Pdg de l'Anecdote que vous présentez comme votre bienfaiteur d'hier ?
Complètement. Mais il n'est pas encore au courant. Puis qu'il pense que je suis au village si je continue à jouer son jeu ou pas.
Pourquoi réfléchir maintenant alors que vous semblez être un as de ce genre de jeu ?
Comme je vous l'ai dit tantôt, ma conscience me condamne, premièrement ? Deuxièmement, il y a en cela trois semaines, le promoteur de l'Anecdote me demandait d'être prêt à passer en direct à sa télévision déclarer une fois de plus le scénario avec Grégoire Owona et dire qu'il y a encore deux autres ministres qui peuvent me tuer parce qu'ils ont peur de que je dénonce plus tard que eux aussi sont homosexuels. Et là, la vidéo faite où je prétends que Amama et Mbarga Mboa sont des homosexuels, devait entrer pour faire du chantage. Là, l'émission suivante, ces personnalités allaient être dénoncées si elles ne réagissaient pas financièrement. Mais j'ai compris en fait que joue le même jeu que Biloa Ayissi pour publier cela plus tard, même en les ayant pris de l'argent si cela arrivait ? Une fois que j'étais dans le bureau de Amougou Belinga, il a appelé une haute personnalité de la présidence de la république (La rédaction de La Nouvelle presse a censuré le nom, mais La détente Libre pense qu'il s'agirait Laurent Esso, le Sgpr, ndlr) et lui a dit que la vidéo sur Amama et Mbarga Mboa avait été faite. Je lui ai posé la question pourquoi informait-il cette personnalité qui semble être son ami intime ? Il m'a répondu que ce n'était pas mon affaire et que je ne devais pas m'inquiéter parce qu'il a des gens qui le soutiennent telle qu'une autre personnalité de la présidence de la république (La Nouvelle Presse a encore censuré cet autre nom, ndlr). Et il a demandé à une certaine Valérie Ntida si elle avait déjà trouvé le numéro de Mama Fouda (ministre de la santé publique, ndlr), pour qu'il l'informe de la situation. Et quelques minutes après, il a reçus l'appel d'un certain monsieur qu'il a nommé Etoundi Ngoa (ministre des Pme, de l'économie sociale et de l'Artisanat, ndlr) et lui a dit que qu'il « tait entrain de traiter le problème Mbarga Mboa et qu'il se retrouverait plus tard.
Pourquoi vous attardez-vous sur ces personnalités ?
Parce que j'ai compris qu'après le coup de fil que Amougou Belinga à cette première personnalité de la présidence de la république , j'ai directement revu le même jeu que Biloa Ayissi m'avait fait. Du coup, je suis resté attentif à tout ce qu'ils se disaient. Je suis allé relever tous ces noms dans un carnet pour ne pas les oublier. (…)

Propos recueillis pas Charles Nwe et François Owona